

De l'espace à l'urbain

**Le concept d'urbain comme mode d'acculturation
de l'espace et d'émergence à la personne**

Pierre Juban

Juin 2009

Comité de rédaction :

**Marc Belderbos
Cécile Chanvillard
Pierre Cloquette
Renaud Pleitinx
Jean Stillemans**

Diffusion :

laa

**laboratoire analyse architecture
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Place du Levant 1 boîte L5.05.02
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique**

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa>

**© Les Pages du laa
ISSN : 2593-2411**

Ce travail se situe dans une réflexion plus générale qui porte sur la nécessité pour l'urbaniste et enseignant que nous sommes, de dépasser une préceptualisation « pratique » — et pour tout dire doctrinale — liée au métier (et donc anthroponomique). Ceci afin de saisir ce qui, au delà, ou en deçà de la variété des pratiques et des situations à traiter, relève d'une conceptualisation, en l'instance, anthropologique ; ce qui nous renvoie à l'anthropologue médiationniste que nous sommes également. Autrement dit, il ne s'agit pas de partir d'une pratique d'urbaniste et de procéder à une démarche « ad artem redigere », de « réduction en art » de cette pratique, qui se présenterait comme « théorie » : les frontières des métiers (fussent-ils « universitaires ») ne peuvent pas, à notre sens, fournir, de droit et a priori, le cadre d'un « entendement » conceptuel. Il ne s'agit donc pas de réduire « à petit feu » la masse des notions qu'un métier peut exploiter pour essayer d'en extraire la « quinte essence » conceptuelle. Il faut rompre avec cette démarche alchimique.¹

1. Nous développerons cette réflexion sur l'opposition de la préceptualisation et de la conceptualisation (doctrine/théorie) dans un prochain article, notamment à partir des travaux d'Hélène Vérin (*La gloire des ingénieurs : l'intelligence technique du XVIème au XVIIIème siècle*, Paris, Albin Michel, 1993 ; *Réduire en art -La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.) ; nous préciserons ce que cette opposition anthropo -nomique/-logique recouvre.

Nous entendons, donc, essayer de dessiner le cadre d'une définition conceptuelle de la notion d'urbain dans le cadre de la Théorie de la Médiation, à savoir l'urbain envisagé comme résultant (avec l'histoire) du processus d'acculturation du sujet en personne ; autrement dit, de tenter d'aborder le problème de l'émergence à l'espace à la lumière des concepts développés par Jean Gagnepain², qui précisément a entendu rompre avec cette démarche « alchimique », y compris au regard des métiers universitaires. Mais, vouloir donner un contenu au concept d'urbain, entendu comme mode d'acculturation de l'espace et de la personne, autrement dit, l'inscrire dans une perspective anthropologique et non pas anthroponomique, nécessite une interrogation préalable sur la notion même d'espace. En effet, sous cette notion se mêlent, dans la confusion la plus totale, les acceptions tantôt à visée scientifique, tantôt à visée doctrinale ou tout simplement « pratique ». Ces ambivalences, ces confusions, ces glissements de sens sont bien connus³. Pour réduire la labilité de cette notion d'espace, il faut que l'« analyse des phénomènes spatiaux et spatialisés », repose, comme le disent, fort justement, Bernard KAYSER, André BOUDOU et René PERRIN, sur :

« ...la reconnaissance des éléments constitutifs de l'espace : c'est-à-dire une recherche qui doit aboutir à déterminer ces éléments, [...] et une fois le système spatial saisi dans ses articulations, l'explication, la détermination de sa dynamique organisationnelle... »⁴

Et en ce sens la réflexion sur l'urbain contraint à renouveler l'approche, car le :

« ...thème de l'urbanisation [...] mérite une analyse sur des bases nouvelles. L'analyse de l'urbanisation périphérique, c'est-à-dire de la construction à la périphérie des villes, permet de mettre à jour les processus et mécanismes de la production d'espace, en même temps qu'elle nécessite une approche anthropologique nouvelle de l'espace vécu. »⁵

Nous soulignons, car si, en l'instance, la perspective est celle de géographes, on se doit de pousser la démarche hors de la discipline. Notre approche se situe donc dans la nécessité d'une approche anthropologique renouvelée. C'est ce à quoi nous allons nous attacher ici.

L'« Espace »

En effet, s'il s'agit de « mettre à jour les processus et mécanismes de la production d'espace », dans « une approche anthropologique nouvelle de l'« espace vécu », la notion même reste à préciser ; car il ne suffit pas de dire que :

2. cf. note 52 3 Par exemple, GUERRINI M.-C., MUXART T., « Dur! dur! la polysémie des concepts dans l'entreprise interdisciplinaire » in Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui, Paris, L'Harmattan, 1989.

3. KAYSER B., BOUDOU A., PERRIN R., « Systèmes spatiaux et structures régionales », in

4. B. KAYSER & al., Géographe, entre Espace et Développement, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1990. pp.69-70

5. id.

*« la notion d'espace pourrait bien être le détour à travers lequel la question s'est à nouveau posée. »*⁶

pour que la question soit pertinemment posée. Aussi avant de donner un statut anthropologique à l'espace, il y a lieu de s'interroger sur un concept trop chargé. En effet, de manière générale, la problématique de l'espace indique bien plus le lieu d'un symptôme qu'elle ne le fonde in re et a fortiori anthropologiquement. Il ne suffit pas d'y désigner l'articulation de la « nature » et la « culture » et de dire comme H. ISNARD⁷ :

« A chaque société, son espace. Le spatial est une dimension du social [...]. »

pour affirmer ensuite que

« L'espace géographique naît de la projection de la société sur l'espace écologique. »

Par conséquent, il n'est peut-être pas inutile de faire une rapide recension de la situation de la notion pour ne pas risquer de retomber dans une démarche plus doctrinale que théorique où diverses disciplines seraient « convoquées » —comme on dit—, pour donner chacune son acception et tenter ensuite de faire une « synthèse ». Cette synthèse risque de tenir plus du syncrétisme terminologique que de la conceptualisation visée. Puisqu'à l'examen de ce qui se dit sur le concept, ce qui frappe, c'est d'abord le flou, l'imprécision de la notion.

L'incertitude du concept

Le concept d'espace est pratiquement absent de la pensée classique⁸. De plus, la lente émergence du concept d'espace n'est pas aisée à cerner car elle se trouve diffractée à travers tant de disciplines et tant d'approches que sa caractérisation reste incertaine⁹. Alors que l'existence même de ce « mot-valise », pour reprendre l'expression de R. TABOURET, qui rend compte de :

*« l'accord implicite [...] sur le concept d'espace pour rendre compte de l'objet commun de toutes les approches (scientifiques) possibles »,*¹⁰

pourrait cependant laisser croire que son acception est si évidente qu'il serait possible de se dispenser de s'interroger sur ce qu'il recouvre.

6. Introduction, Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui, Paris, L'Harmattan, 1989, p.14.

7. ISNARD H., RACINE J.B., REYMOND H., Problématique de la géographie, PUF, 1981.

8. Notamment parce que d'une part, les notions de « lieu » (topos), de vide (kènon), d'étendu (chora), d'infini —plutôt d'illimité (apeiron), d'intervalle (diastéma)— sont des notions disjointes, et, d'autre part, lorsqu'il semble défini, il renvoie à une conception géométrique du volume qui est liée à la construction technique des figures ; aussi peut-on parler de l'absence de concept d'espace dans la philosophie classique. cf. HAMELIN O., « L'infini, l'espace, le vide et le temps » (Leçon 16) in « Le système d'Aristote », Paris, Vrin, 1976 ; REY Abel, La maturité de la pensée scientifique en Grèce, Paris, Albin Michel, 1939, note page 17 ; ALGRA Keimpe, Concepts of space in Greek, Leiden ; New York, E.J. Brill Philosophia antiqua, 1995.

9. MOUTSOPOULOS, E., « La conscience de l'espace », in Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Aix-en-Provence, 1963

10. TABOURET R., « L'espace ou la vie », L'appropriation de l'espace, in Actes de la 3ème Conférence Internationale de Psychologie de l'Espace Construit, Strasbourg, 1976, pp.145-153.

Mais c'est la généralité même de son usage qui fait question. Un tel terme qui se trouve utilisé dans tant de contextes renvoie-t-il à une conception construite ou sert-il simplement de mot « joker » qui ne prend sens que dans des contextes qu'on suppose par ailleurs connus ? ¹¹

Par exemple, à quoi renvoie le terme « espace » lorsqu'il s'agit de faire, comme le prétend l'architecturologie :

« l'hypothèse d'une définition de l'architecture comme problème de penser l'espace, dérivant de l'impossibilité de considérer l'espace architectural indépendamment de la manière dont il a été pensé et de l'impossibilité de considérer la pensée architecturale indépendamment de l'espace vrai qui lui sert de référence. » ¹²

Ce n'est pas que le terme lui-même ne fasse pourtant pas l'objet de d'efforts de définition. Qu'on en juge :

« ESPACE : portion de plan délimitée au moins par une ligne. En géographie, étendue limitée de la surface terrestre ». ¹³

et :

« [...] l'épistémologie contemporaine a parfaitement conscience de la coupure qui existe entre l'espace euclidien et celui de l'expérience physique... ». ¹⁴

ou :

« Pour un mathématicien, mettre un objet dans un espace ne veut rien dire. L'espace, c'est l'ensemble des éléments qui constituent ce même ensemble, sur lequel on met des propriétés qui sont de ressemblance, de proximité, de continuité. » ¹⁵

et encore :

« L'espace économique est un espace concret, à la fois matériel et humain, c'est une réalité technique, commerciale, monétaire et politique localisée. » ¹⁶

On pourrait multiplier à loisir exemples et définitions ; à bien y regarder, ces définitions sont celles des tenants de métiers divers : géographes, architectes, sociologues, mathématiciens, psychologues, anthropologues, c'est-à-dire qu'elles le sont au titre de disciplines, qui, chacune pour leur compte, établissent, plus ou moins clairement, un vocable « espace ». Toutefois, on serait en peine de saisir, derrière la variation des

11. A tel point que, si le contexte semble suffisamment explicite, le terme peut ne pas apparaître : par exemple, LE CORBUSIER, dans la Rédaction de la Charte d'Athènes, n'en fait pratiquement aucun usage.

12. BOUDON Philippe, Sur l'espace architectural, essai d'épistémologie de l'architecture, Paris, Dunod, 1971, p. 4

13. DAUPHINE A., « Espace terrestre et espace géographique », in Les concepts de la géographie humaine, par A. BAILLY et al., Masson 1984.

14. DURAND G., Les structures anthropologiques de l'imaginaire, Bordas, Paris, 1973.

15. ZEITOUN J., in Sémiotique de l'espace, Gonthier, 1979.

16. BOUDEVILLE J.R., L'espace et le développement économique, cité par M. PENOUIL, in Espace et Localisation, Economica, 1983.

effets de sens, un principe paradigmatique. Le terme d'espace sert-il alors simplement de pantonyme ? La question vaut d'être posée lorsqu'on se trouve confronté à un titre aussi général, à propos des travaux universitaires, que... : « La redécouverte de l'espace dans la pensée scientifique de langue française »¹⁷, qui suppose qu'on puisse partir « à la recherche de l'espace perdu »¹⁸.

Comme le constate Max SORRE :

*« Nous abordons ici un sujet difficile, souvent obscurci par des arrière-pensées intéressées, compliquées par l'intervention prématurée d'explications causales au stade des définitions des termes. »*¹⁹

Cette acception polysémique contemporaine repose toutefois sur une conception de l'espace, qu'il soit géodésique ou économique, physique ou « vécu », où l'espace est envisagé, à la manière de Newton, comme un contenant absolu, préalable à toute existence des choses, dans lequel nous situons les objets de nos perceptions ; ce qui permet à la fois de définir les propriétés d'étendue des choses, les rapports des choses entre elles, dans une définition, nécessairement composite du « concept » d'espace et tel qu'il est généralement reçu, c'est-à-dire tel qu'il est envisagé aujourd'hui, idéologiquement.

On peut, certes, séparer l'une ou l'autre des parties de sa définition, y faire porter l'accent exclusif de la constitution de l'espace, et, comme POINCARÉ, distinguer l'espace « objectif », « scientifique », « physique », « géométrique » de celui qu'on appelle « subjectif », « affectif », « perceptif », « représentatif »²⁰, ou nier contre DESCARTES que l'espace puisse se définir comme une propriété des choses en soi (l'espace comme étendue des corps), ou contre LEIBNIZ que l'espace résulte du rapport des corps entre eux, pour ne lier l'espace, tel KANT, qu'à la seule représentation et ne l'envisager que comme fondement des phénomènes extérieurs²¹ :

« L'espace ne représente ni une propriété des choses en soi, ni ces choses dans leurs rapports entre elles, c'est-à-dire aucune détermination des choses qui soit inhérente aux objets mêmes et qui subsiste si on fait abstraction de toutes les conditions subjectives de l'intuition. [...] »

Mais finalement, la manière idéologique dominante de poser la question de l'espace se fonde sur un « mixte » « newtono-kantien » (alors même que KANT n'entérine nullement la conception newtonnienne de l'espace), comme le manifeste clairement la définition que donne A. LALANDE de l'espace :

« Espace : milieu idéal, caractérisé par l'extériorité de ses parties, dans lequel sont localisées nos perceptions et qui contient par conséquent toutes les éten-

17. *ibid.*

18. Dans le même esprit, cf. la première partie de « L'espace dans le territoire français, morcellement et vacuité » de Jacques Gilbert CHARRÉ (thèse de 3ème Cycle, Strasbourg, 1974) qui décline d'autres acceptions du terme « espace ».

19. SORRE Max, *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Marcel Rivière, Paris, 1968, ch. III, *L'espace du géographe et du sociologue*. p.88

20. POINCARÉ H., *La science et l'hypothèse*, 1902, réédit. Flammarion, coll. Champs,

21. KANT, *Critique de la Raison Pure*. 1968; ch.IV, « L'espace et la géométrie ».

dues finies. (nous soulignons).

L'espace proprement dit, ou espace géométrique, est caractérisée par le fait qu'il est homogène [...], isotrope [...], continu et illimité. Ces propriétés définissent l'espace au sens le plus général [...]. »²²

Si cette définition composite ne pose pas trop de problèmes lorsque l'espace n'est qu'un préalable ou une commodité, elle devient insuffisante dès lors que l'espace est présenté comme fondement. En effet, il n'est pas suffisant de faire :

« [...] appel à divers auteurs, géographes, historiens, politologues, sociologues, économistes, linguistes, qui s'accordent à considérer l'espace comme dimension sociale, les espaces comme produits des sociétés. »

et de préciser que:

« [...] cette affirmation pourrait être elle-même l'objet de discussion, car elle n'est pas unanimement partagée : certains, au terme d'espace trop abstrait, substituent volontiers celui de milieu, à connotation plus physique et environnementaliste. »

pour régler la question, d'autant que souvent :

« [...] afin de préciser où se situaient les points de discussion et de controverse, il a été convenu que le premier objectif serait non pas de débattre de ce point de vue initial, mais d'entrer dans l'examen de la production des espaces. »²³

Autrement dit, on s'interroge sur la production de quelque chose dont par ailleurs on s'interdit de discuter le fondement. Ainsi définie, la notion d'espace devient une convenance, liée à l'acceptabilité d'un terme par les protagonistes du débat :

« Une fois accepté l'espace comme produit des sociétés, à toute échelle, du local au mondial [...] ». ²⁴

On s'ôte ainsi d'emblée toute possibilité de conceptualiser l'espace puisqu'il fait l'objet d'une définition préalable fondée sur un consensus (« s'accordent », « convenu », « acceptée ») des chercheurs aux origines disciplinaires diverses. Il n'est donc pas étonnant que les réponses de ces chercheurs soient « si ponctuelles et si différentes », « hétérogènes au point de paraître disparates », puisque, ayant fait l'impasse totale sur le concept d'espace, on ne s'interroge plus sur la pertinence d'un tel concept.²⁵

Mais précisément, une grande partie des contributions n'ont de cesse d'abandonner le concept d'espace pour le remplacer par un autre terme : milieu, local, région,

22. LALANDE A., Vocabulaire Technique et critique de la philosophie, P.U.F., 1956 (7ème ed)

23. sous la direction de F. AURIAC et R. BRUNET, Espaces, jeux et enjeux, Fayard 1986, Introduction

24. ibid.

25. Nous aurions pu tout autant nous référer aux actes du colloque « La théorie de l'espace humain » sous l'égide de l'Unesco par le CRAAL-Université de Genève en 1986 ; on y retrouve les mêmes difficultés (cf. notamment l'Introduction de Pierre PELLEGRINO).

territoire, paysage, espace vécu, médiatique, mondial, support, lieu, etc., guère plus concret, en tout cas guère plus clairement défini, sauf de manière ad hoc, dans une rapsodie terminologique qui, n'ayant aucun principe d'inventaire, n'a nulle possibilité de se clore, encore moins de se définir. Il est un peu inconséquent, en raison du jeu sur la polysémie du terme « espace », que cette polysémie puisse être revendiquée comme « témoignage de l'extraordinaire foisonnement de la recherche actuelle », au point même d'en faire un critère des « sciences sociales » :

*« Les sciences sociales ont plus besoin d'outils de travail souples, parfois un peu bricolés ou baroques, que de « rigueur » définitionnelle ou conceptuelle. »*²⁶

Ce bricolage est en fait un aveu d'impuissance ; et c'est contre ce bricolage et ce « baroque » qu'il faut s'inscrire car, comme le dit justement Henri LEFEBVRE :

*« Les recherches aboutissent soit à des descriptions (sans atteindre le moment analytique, encore moins théorique), soit à des fragmentations et découpages de l'espace. Or beaucoup de raisons induisent à penser que descriptions et découpages n'apportent que des inventaires de ce qu'il y a dans l'espace, au mieux un discours sur l'espace, jamais une connaissance de l'espace. »*²⁷

Si les sciences dites « dures » semblent avoir pu donner au concept d'espace un contour qui est lié à l'objet dont elles traitent, dans les sciences humaines, la question, on le voit, reste en suspens... quand elle n'est pas simplement évacuée.

Il faut donc reprendre la question dans une démarche épistémologique conséquente ; notamment au regard de la différence de statut entre l'objet de la physique et l'objet des sciences humaines.

On ne peut pas inférer de l'un à l'autre comme si, de la configuration physique à la structuration humaine, il n'y avait qu'un degré de complexité croissante sans différence de nature. Si tel était le cas, on pourrait, il est vrai, passer d'une conception de l'espace de la physique à celle de l'anthropologie selon un gradient de complexification croissante de l'une par rapport à l'autre ; mais on resterait dans un même ordre, via un espace du vivant, par un simple différence de degré.

Ce faisant, il nous semble que l'on tombe dans un certain animisme « physicaliste ». Pour nous, il importe de donner un statut à l'émergence à la spatialité (qui nous semble d'ailleurs, inséparable de l'émergence à la temporalité) ; cela ne peut se faire que par la déconstruction de la notion.

26. BAREL Y., *ibid.*, p.132.

27. LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974. (nous soulignons)

L'ÉMERGENCE À L'ESPACE ET AU TEMPS

Retour à KANT

Pour ce faire, il faut, à notre sens, reprendre la question là où l'a laissé KANT²⁸ en repartant, d'une part, de sa position qui fonde dans la constitution même de l'homme l'émergence à la spatialité et la temporalité et, d'autre part, de cette nécessaire relation qu'il inscrit entre l'espace et le temps.

Aussi pouvons nous partir de ses définitions :

« L'espace n'est rien autre chose que la forme de tous les phénomènes des sens extérieurs, c'est-à-dire la condition subjective de la sensibilité sous laquelle seule nous est possible une intuition extérieure. »²⁹

« Le temps n'est autre chose que la forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition de nous-mêmes et de notre état intérieur. »³⁰

et souscrire à la position kantienne en ce que :

« Nous ne pouvons donc parler d'espace, d'êtres étendus, etc. qu'au point de vue de l'homme. »

Par contre, il faut également saisir ce qui obère chez lui la possibilité d'un développement plus poussé de cette conception d'un fondement de l'espace et du temps au sein même de l'humain :

- 1) la liaison qu'il a établie de manière exclusive entre la représentation, la perception et le fondement de l'espace et du temps;
- 2) la hiérarchisation qu'il établit entre temps et espace au bénéfice du premier ;
- 3) la non-dissociation, en faisant de l'homme le fondateur de l'espace et du temps, entre ce qui le fait humain et ce qui le fait vivant, voire aussi animal.

C'est donc par une rupture avec la représentation et la perception comme facultés fondatrices, puis avec la subordination de l'espace au temps et enfin par une dissociation des « niveaux » constitutifs de l'homme (du biologique à la culture) que peut être approfondie la juste aperception kantienne de fonder la spatialité et la temporalité dans l'humain.

Il faut par conséquent :

- 1) renoncer à définir la spatialité par la seule représentation ou perception spatiale ; autrement dit, rompre avec le primat de la représentation.
- 2) préciser le rapport de la temporalité et de la spatialité ;
- 3) indiquer aussi clairement que possible la ou les ruptures qui font que de l'univers physique à l'homme il y a solution de continuité, et donc marquer les seuils qualitatifs de part et d'autre desquels il n'est pas possible de poser les mêmes principes d'explication.

28. Cf. KANT E., Critique de la Raison Pure, I-Théorie transcendantale des éléments, Première partie : Esthétique Transcendantale : Section 1 : de l'espace, Section 2 : du temps (ci-après CRP).

29. CRP, III, 54-55

30. CRP, III, 59. Naturellement, il y aurait lieu de reprendre de manière plus approfondie tout le développement de Kant et d'en souligner la portée. Nous nous contentons ici de retenir que les conclusions de sa démarche.

L'Individuation.

C'est la possibilité d'une telle position que nous voudrions esquisser en posant l'émergence à l'espace et au temps comme fondateur du vivant par l'entremise du concept d'individuation³¹ avant tout traitement représentatif, perceptif, et plus généralement lié à la conscience.

En ce sens, l'individuation est le processus qui dans l'univers de la physique introduit une rupture³², un changement de règne — au sens où ce qui régit n'est plus du même ordre — au sein de l'entropie physique. De sorte que, tout en participant de l'univers physique, le vivant s'instaure contre cet univers, de manière néguentropique³³.

L'individuation est donc synonyme d'accès, d'émergence au vivant puisque le vivre n'existe qu'en « individuant » la matière, c'est-à-dire en lui donnant une autonomie à l'égard des processus qui prévalent dans l'univers physique³⁴.

Aussi, cette individuation, cette émergence à l'individualité qui donne naissance à l'individu comme néguentropie, se spécifie de manière particulière contre l'univers physique. Poser ainsi le problème de l'individuation, c'est poser le problème du passage de la configuration physique à l'oeuvre dans la matière inerte (quel qu'en soit l'état) à l'organisation vivante³⁵ ; c'est donc s'interroger sur cette « mutation » dans l'ordre des phénomènes qui instaure un autre « règne », c'est-à-dire un univers régi par des « lois » qui ne sont pas réductibles aux seules lois physiques. Comme le souligne le biologiste russe A.I. OPARIN :

31. Notre démarche sans avoir été directement inspirée par Gilbert SIMONDON, se situe de fait dans le même courant de réflexion, à savoir celle qui entend saisir l'individu par l'entremise du principe d'individuation et non le principe d'individuation à partir de l'individu. Cependant, chez Simondon, qui reste dans une perspective ontogénétique, le principe d'individuation tend à se réduire à la genèse de l'individu (cf. SIMONDON Gilbert, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble: Jérôme Millon, 2005) et donc essentiellement à la dimension temporelle que la notion de genèse implicitement implique, comme on peut clairement le saisir dans la conclusion de l'ouvrage cité : « Le devenir n'est pas devenir de l'être individué, mais devenir d'individuation de l'être » (p.322) ou encore « Le devenir est ontogénèse » et « Ce n'est pas le devenir qui modifie l'être, mais l'être qui devient » (pp.323) ; il n'est pas fait référence, en tant que tel à l'espace, mais on pourrait, à partir de la position de Simondon écrire : « La spatialité n'est pas spatialité de l'être individué, mais spatialité d'individuation de l'être » ou encore « Ce n'est pas la spatialité qui modifie l'être, mais l'être qui spatialise » ; tel est bien le sens de notre démarche, le reste de Kantisme en moins au regard de la prééminence de la temporalité. (cf. la séance du 18 janvier 2007 du cours de Anne FAGOT-LARGEOT au Collège de France, « L'individuation comme processus ou individuation », cours auquel nous devons ces citations de SIMONDON.)

32. C'est ce que, déjà en 1874 évoquait Emile BOUTROUX :
« L'être vivant est un individu, ou plutôt, par une action continuelle, il se crée une individualité et engendre des êtres capables eux-mêmes d'individualité. L'organisation est l'individualisation. Or cette fonction ne paraît pas exister dans la matière inorganique. Les substances chimiques, si composées qu'elles soient, n'offrent à la division mécanique que des parties similaires, et, par conséquent, ne comportent pas la différenciation, la division du travail et l'ordre hiérarchique. Il n'y a pas d'individus dans le monde inorganique, et il n'y a pas d'individualisation. L'atome, s'il existe, n'est pas un individu, car il est homogène. Un cristal n'est pas un individu ; car il est, indéfiniment peut-être, divisible en cristaux semblables actuellement existants. [...] Ainsi l'être vivant renferme un élément nouveau, irréductible aux propriétés physiques : la marche vers un ordre hiérarchique, l'individualisation ». pp.80-81. Il est visible qu'il y a au point de vue de la complexité, une grande disproportion entre les corps inorganiques les plus élevés et les corps organisés, même les plus élémentaires. De plus, cette complication physique singulière coïncide avec la présence de qualités nouvelles, d'un ordre tout différent et d'une perfection certainement plus grande. » p.85.

33. Autrement dit, « la matière vivante crée de l'ordre à partir du désordre » (néguentropie) alors que « la matière inerte ne peut créer de l'ordre qu'à partir de l'ordre » (entropie), comme le précise Andrée GOUDOT, *Les Quantas et la vie*, PUF, 1967.

34. TONNELAT Jacques, « Qu'est-ce qu'un être vivant », in *La Recherche*, 10-101, juin 1979

35. Cf. PRIGOGINE I., « Thermodynamique de la vie », in *La Recherche*, 3-24, juin 1972, qui parle d'« un véritable seuil entre vie et non-vie », pp.547-562.

*« la vie apparaît donc comme une forme particulière très compliquée de la matière, naissant comme une propriété nouvelle [...]. »*³⁶

La différence fondamentale entre l'univers inerte et l'univers vivant (non dans ses processus mais dans le principe d'opposition) tient en ce que l'univers inerte ne connaît pas l'individuation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'organisation auto-centrée qui régirait la configuration physique ; au contraire, le biologique se fonde sur cette capacité qui s'oppose à la tendance physique : la capacité néguentropique ou anti-entropique.³⁷

La néguentropie n'est pas un anéantissement de l'entropie physique mais une opposition ; autrement dit, l'individu s'oppose à l'entropie, il ne la remonte pas, il se constitue en « résistant » jusqu'à la mort à l'entropie. Alors que dans l'univers de la physique la recombinaison de matière à partir d'énergie se fait dans le même ordre³⁸, dans le vivant il y a corrélativement un changement d'ordre, de règne dans cette opposition des systèmes clos de l'univers physique par rapport au système ouvert que constitue le vivant et qui, selon K.S. TRINCHER reprenant les positions de PRIGOGINE, possède :

« les trois propriétés cardinales suivantes :

1 -autoconservation fondée sur le caractère anti-entropique du processus de travail ;

2 -fonction de croissance ;

*3 -nature rythmique du processus de travail ».*³⁹

Le vivant est, en ce sens, synonyme d'individuation. L'individuation est le processus qui, à partir de la matière inerte, mais contre les processus qui la régissent dans son règne propre, instaure une organisation qui dès qu'elle est « divisée » (« dividualisée »), retourne à l'ordre entropique qui régit séparément ses constituants, autrement dit, meurt. L'individuation est cette capacité de la matière à s'auto-organiser en rupture, en opposition avec l'univers physique auquel pour autant elle ne cesse d'appartenir :

*« Il est caractéristique que la vie n'existe pas sous forme diffuse dans l'espace mais qu'elle soit localisée dans des systèmes moléculaires individualisés. »*⁴⁰

Par auto-organisation, il faut entendre cette capacité à organiser un ordre contre l'entropie « ambiante » qui instaure un « isolat », c'est-à-dire qui construit une frontière endogène et propre (alors que la frontière physique marque le passage d'un état à un autre). Cette frontière marque d'emblée un double rapport (que physiquement elle construit) entre un « extérieur » et un « intérieur » :

« Tout système ouvert doit avoir des limites définies le séparant du milieu extérieur [...]. Elles sont nécessaires parce que si n'importe quelle forme d'énergie peut être

36. OPARIN A.I., L'origine de la vie sur terre, Masson, 1965, p.4. (c'est nous qui soulignons).

37. Comme déjà le pressentait E. BOUTROUX : « D'ailleurs, la vie n'est-elle pas souvent une lutte contre les forces physiques ». op.cit. p.87.

38. PRIGOGINE I., Introduction à la thermodynamique des processus irréversibles, Paris, Dunod, 1968.

39. cité par P. GAVAUDAN, « L'être vivant, système thermodynamique ouvert », Remarques et Commentaires VI, in A.I. OPARIN, op.cit., p.454.

40. OPARIN A.I., op. cit. p.261 (c'est nous qui soulignons).

utilisée pour accomplir un travail utile, il doit exister une séparation des constituants déterminée par l'organisation spatiale du système [...]. Tout système qui a pu servir de point de départ à l'évolution de la matière sur le chemin conduisant à l'origine de la vie a dû être fondé sur les principes de l'organisation dans l'espace et dans le temps qui caractérisent les êtres vivants sans exception. »⁴¹

Pour reprendre les termes des biologistes, cet extérieur définit le biotope, et cet intérieur définit le biorythme. Dès lors, l'individuation, l'émergence au vivant, se crée dans ce rapport :



projetant la totalité de ce qui est son propre mode d'extériorité et d'intériorité. Ce faisant l'individuation donne « espace » et « temps » aux choses, mais seulement pour autant que rapportées à l'individu qui instaure cet espace et ce temps (et pas seulement « qu'au point de vue de l'homme »).⁴²

Il s'agit donc, par l'instauration du vivant, d'une auto-centration. Cela veut dire que le vivant s'origine et c'est cette origination première qui institue l'individuation. En quelque sorte, par l'origination⁴³ l'individu remet toujours les pendules à l'heure et se trouve toujours au centre de l'univers ; alors que dans la configuration physique il n'y a pas d'origine ni spatiale ni comme tel ; il définit dans le même temps un intérieur (il n'est ni « plein » ni « vide »).

Cette clôture de la membrane définit donc un intérieur et un extérieur. Le vivant résulte de cette confrontation. Il est le lieu permanent d'activités autonomes et autocentrées de métabolisme, de cata- et anabolisme dont la cessation le renvoie à l'entropie qui cependant le conditionne : la mort est bien cette opposition à l'opposition néguentropique, agonie face à l'antagonie constitutive de la vie.

C'est bien ce qu'exprime OPARIN lorsqu'il définit le métabolisme comme :

« cette suite ordonnée de processus bio-chimiques qui forme la base de l'organisation du protoplasme dans le temps et dans l'espace »,⁴⁴

41. *ibid.*, p.295 (c'est nous qui soulignons).

42. Le concept d'individu doit donc cesser de véhiculer avec lui ceux — qui apparaissent très souvent liés — de « séparation », « diversité », « singularité », « particularité », qui marquent des « caractères individuels » au sens commun du terme. Cet apurement du concept — en l'attribuant seulement au phénomène biotique fondamental — permet de dissocier le fait, par exemple, qu'une configuration cristalline peut être « séparée » d'une autre, mais la frontière entre les deux ne résulte en aucun cas d'un ordre exclusivement endogène, mais de la modalité propre du processus de cristallisation

qui, selon les configurations atomiques, permet ou ne permet pas des enclassements atomiques et moléculaires ; cette diversification liée à la combinatoire moléculaire (ou autre qui fait que la statistique et les probabilités sont ici toute entières à leur place) n'est pas le résultat d'une auto-organisation du cristal qui contiendrait en lui-même les principes de sa formation et de sa limitation. Dans l'univers physique, il n'y a pas de temps et d'espace ; c'est-à-dire que la fluctuation, même orientée, des phénomènes n'engendre pas pour ceux-ci une spatialité et une temporalité ; telle réaction physico-chimique qui engendre pour nous — vivants — une modification spatiale et dans une durée déterminée — par nous — est incomparable pour elle-même ; ce n'est que la relation que nous mettons entre deux états physiques qui crée l'espace et le temps.

43. Cette centration originaire ne devra pas entraîner, ensuite, une centration « déplacée » qui prendrait pour « centre » l'une des modalités constitutives du vivant ; en particulier il ne faudra pas confondre cette centration individuelle avec une centration « subjective » qui ferait du sujet un centre, une origine ; il y a lieu au contraire de bien comprendre que c'est à partir de cette centration « individuelle » que l'on pourra poser clairement l'excentration du sujet (ou de l'objet d'ailleurs).

44. *ibid.*, p.341

ou encore en disant que :

« l'organisation fondamentale de la matière vivante est surtout caractérisée par son aspect temporel. Les phénomènes qui s'y déroulent dans un ordre à la fois défini et régulier, constituent son métabolisme. »⁴⁵

L'individu est donc à l'intersection de ce dehors qui le « nourrit »⁴⁶ et auquel il s'oppose, et de ce dedans qui l'auto-organise.

Dès lors, l'individu définit l'espace et le temps qui ne lui préexistent pas⁴⁷. Défini ainsi (l'individu est biotope et biorythme), tout ce qui participe de la constitution de l'individu doit, par conséquent, être saisi selon ces deux aspects. On retrouve bien l'esprit de la démarche kantienne mais débarrassée de la référence à la représentation, de la hiérarchisation de l'espace par rapport au temps, et du télescopage de l'homme et de l'individu.

L'espace et le temps ne se trouvent donc pas fondés dans une quelconque représentation ou conscience, mais sont co-substantiels au vivant, à l'individu. Sur cette base, il y a lieu de voir comment, dans les modalités constitutives de tout vivant (sensitivité, motilité, reproductivité et affectivité), ce biotope et ce biorythme (que l'on ne peut saisir que conjoints)

se trouvent réaménagés en fonction de ces modalités. Ensuite, il faut envisager comment l'homme, dans un traitement culturel de ces modalités naturelles pense, transforme, s'approprie, valorise le temps et l'espace.

C'est à ces conditions, que l'espace et le temps peuvent être conceptualisés par la déconstruction progressive de ce qui constitue la spatialité et la temporalité.

DU BIOLOGIQUE A L'ANTHROPOLOGIQUE : LE CONCEPT D'« URBAIN »

Dès lors, il n'est plus réellement possible de parler d'un concept unitaire d'espace ou de temps. Il faut aborder la question de l'espace à travers la diffraction du biotope et du biorythme en fonction de leur mode de traitement au regard des différentes modalités et facultés constitutives du vivant et de l'homme.

Le terme « espace » (de concert avec le terme de « temps ») devient simplement le titre générique qui renvoie aux différentes modalités qui affectent le biotope comme fondateur (de concert avec le biorythme) de la spatialisation (et la temporalisation). C'est dans ce cadre d'une pensée renouvelée de l'espace dans laquelle le concept se trouve déconstruit, que peut être alors posé le concept d'urbain.

C'est d'ailleurs ce qui est ressenti plus ou moins confusément dans les sciences sociales, même si la spatialisation et la temporalisation se trouvent être encore trop souvent envisagées comme signes, ou comme représentations ou mode d'expression, plutôt que comme des processus, tel, par exemple, chez R. LEDRUT qui manifeste à la

45. *ibid.*, p.31, on note un reste de «kantisme» dans ce « surtout caractérisée par son aspect temporel ».

46. *ibid.*, p.282.

47. Le « là » où il se trouve n'est plus qu'une question métaphysique ou plutôt métabiologique, et peut-être « physique » ; autrement dit, on peut lui assigner des coordonnées « physiques » dans un univers physique ou plus exactement de la physique, mais ce « là » est nécessairement la projection, anthropomorphique, de la physique puisque cette physique est nôtre ; sur ce point les réponses de Kant (CRP, III, 62/IV,39) sont tout à fait satisfaisantes.

fois la nécessité de reposer le problème de la spatialité et la difficulté de le faire ; en effet il pose le problème en terme de « sens de l'espace » et, reprenant KANT dans sa réduction à la représentation, et tout matérialiste qu'il est (et pour s'y maintenir lie l'espace à l'action), peut dire :

« L'Espace n'est pas une chose, il est d'abord signe (polysémique certes), il est premièrement signifiant »⁴⁸

« Tout ce qui caractérise l'Espace n'est qu'en conscience et n'a rien à voir de physique. L'Espace est bien, en un sens, « imaginaire » comme le dit Kant, ainsi que nous l'avions rappelé.[...] Ce n'est pas un être ou une chose[...]. L'Espace est bien signe... »⁴⁹

Tout en ayant dit que :

« L'Espace prend place dans la dialectique de l'existence humaine.[...] L'Espace — le premier espace, sans caractère historique — a sa place et tient son rôle dans cette dialectique primitive... »⁵⁰

Il n'est pas de notre propos d'aller plus loin dans l'analyse de R. LEDRUT, cependant il y expose de fait, dans les télescopages mêmes des notions (Action, dynamisme, intériorité, etc.) la nécessaire déconstruction du concept d'espace ; en effet, qu'est-ce que ce « premier espace » a-historique ? Le lier à une définition existentielle suppose effectivement de le dialectiser, autrement dit abandonner l'espoir d'une définition globale du concept d'espace.

Ce qu'il nous faut, c'est à partir de ce que les biologistes nous ont ainsi permis de mieux cerner, pouvoir donner un statut « humain » à cet espace et à ce temps, et leur fournir une référence anthropologique nouvelle.

Cette référence, nous la trouvons dans la démarche de certains chercheurs comme celle de Georges THINÈS⁵¹ et de Jean GAGNEPAIN⁵², qui visent à bien mettre en évidence les articulations entre les modalités relevant du biologique, du « zoologique » et de l'anthropologique tout en se donnant des garanties de vérification dans le cadre d'une approche clinique.

Aussi, inscrirons-nous notre réflexion conceptuelle plus spécifiquement dans le cadre de la démarche initiée et développée par Jean GAGNEPAIN sous le nom de « Théorie de la Médiation ».

48. LEDRUT Raymond, L'espace et la dialectique de l'action, in Espaces et Sociétés, n°48- 49, 1987. p.137

49. art. cit. p.146.

50. ibid. p. 137.

51. THINÈS Georges, Existence et subjectivité : études de psychologie phénoménologique, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1991. THINÈS Georges, Psychologie et anthropologie philosophique, Louvain-la-Neuve, CIACO, Coll. Cours et documents de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation 2, 1983. THINÈS Georges, Article Ethologie de l'Encyclopedia Universalis

52. GAGNEPAIN Jean, Du vouloir dire, traité d'épistémologie des sciences humaines, T.1 Du signe, de l'outil, Paris, Oxford, Pergamon Press, 1982. GAGNEPAIN Jean, Du vouloir dire, traité d'épistémologie des sciences humaines, T.2 De la personne, de la norme, Paris, Livre et Communication, 1991. GAGNEPAIN Jean, Mes Parlements, 1 -Du récit au discours : Propos sur l'histoire et le droit, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1994.

Cette dernière, par sa visée d'anthropologie clinique⁵³, nous fournit une référence anthropologique solide. Cette référence inscrit pleinement l'homme dans sa réalité biologique tout en essayant de saisir la spécificité de son statut. Elle le fait en marquant les articulations entre les différentes modalités, fonctions et facultés qui le constituent.

Les modalités constitutives de l'Individu

Si donc l'émergence à l'individu est fondatrice de la spatialité et de la temporalité, et si à l'instar de KANT « nous ne pouvons parler d'espace, d'êtres étendus qu'au point de vue de l'homme », il nous faut cependant essayer de saisir, au delà de ce qui fonde l'espace, la manière dont cet espace se trouve en quelque sorte « exploité » au travers de ces différentes modalités, fonctions et facultés.

Les biologistes s'accordent sur le fait que le vivant, l'individu donc, exploite quatre modalités dont l'absence d'une d'entre elles le fait retourner à l'ordre entropique, autrement dit signe sa mort. Ces quatre modalités, rappelons-les pour mémoire, sont : la sensibilité, la motilité, la reproductivité et l'affectivité (ou irritabilité), et si telle ou telle école de pensée biologique accorde le primat à l'une ou à l'autre de ces quatre modalités, ou même si certaines apparaissent, pour certains chercheurs, devoir être subordonnées aux autres, il n'en demeure pas moins qu'elles s'y retrouvent toutes. Pour nous, cependant, il n'est pas de hiérarchie entre elles et elles contribuent, à égalité, à définir le fonctionnement du vivant.

La spatialité et la temporalité recoupent naturellement ces modalités, et, ainsi, espace et temps se trouvent en quelque sorte déclinés par ces modalités, et ne sont d'ailleurs effectivement saisissables qu'à travers ce traitement. En nous intéressant ici à l'émergence à l'urbain, nous ne retiendrons que la modalité par laquelle il se fonde, à savoir la reproductivité.

53. JONGEN René, Quand dire c'est dire : initiation à la question glossologique et à l'anthropologie clinique, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1993. En ce sens, cette anthropologie clinique s'inscrit, mais en l'amplifiant et surtout en ne conservant pas la réduction, somme toute kantienne, à la perception, l'approche que Maurice MERLEAU PONTY avait fort bien exprimé dans sa Phénoménologie de la perception, (Gallimard, réed. Coll. Tel n° 4, 1976) : « La maladie, comme l'enfance et comme l'état de « primitif » est une forme d'existence complète et les procédés qu'elle emploie pour remplacer les fonctions normales détruites sont, eux aussi, des phénomènes pathologiques. On ne peut déduire le normal du pathologique, les déficiences des suppléances, par un simple changement de signe. Il faut comprendre les suppléances comme des suppléances, comme des allusions à une fonction fondamentale qu'elles essayent de remplacer et dont elles ne nous donnent pas l'image directe. La véritable méthode inductive n'est pas une « méthode de différences », elle consiste à lire correctement les phénomènes, à en saisir le sens, c'est-à-dire à les traiter comme des modalités et des variations de l'être total du sujet. » p.125 dont il précise également, dans une démarche qui est celle de Jean GAGNEPAIN :
« L'induction ne parvient à ses fins que si elle ne se borne pas à noter des présences, des absences et des variations concomitantes, et si elle conçoit et comprend les faits sous des idées qui n'y sont pas contenues. On n'a pas le choix entre une description de la maladie qui nous en donnerait la cause et il n'y a pas d'explication sans compréhension. [...] Puisque l'explication n'est pas découverte mais inventée, elle n'est jamais donnée avec le fait, elle est toujours une interprétation probable. » pp.133-134

*De l'individu au sujet : milieu et chronicité, environnement et évolution.
La reproductivité*

Par la reproductivité, l'individu maintient le processus vital. D'une part, par le maintien du « même » (ipse), qu'en terme anthropocentrique on dirait de « soi », qui vise à assurer la mise en oeuvre du métabolisme : en ce sens la reproductivité est bien une des modalités d'émergence au biotope et du biorythme. D'autre part, par le maintien du « même » (idem) par la reduplication, le clonage, la scissiparité, le provignement, la sexuation, qui ne suppose pas de rapports, autres que fortuits et de co-existence, entre les individus et relève au sens propre de la prolifération, au travers de la mise en oeuvre génétique : en ce sens la reproductivité est végétative⁵⁴ et l'individu se fait genre. Ainsi, tout vivant participe de cette reproductivité. Cette reproductivité fait l'objet d'un traitement particulier dans le passage du végétatif à l'animal. Ce traitement particulier, qui se constitue en deux phases, marque l'émergence de l'individu au sujet et à l'espèce : le sujet ne se confond pas avec l'individu quand bien même ce dernier en est en quelque sorte le support ; il résulte d'un traitement de l'individuation.

L'émergence au sujet : l'assomption du corps

Par l'émergence au corps, ou somasie, l'individu s'organise comme une entité, le sujet, par laquelle il se prend en charge lui-même, se donnant ainsi un contour. Autrement dit, il s'incorpore, c'est-à-dire qu'il s'organise comme une totalité dont Jean GAGNEPAIN dit que :

«...il s'agit de cette Gestaltisation qui confère à l'individu organique, en lui donnant naturellement des frontières, l'autonomie d'un sujet. »

Ainsi :

« Intérieur et extérieur sont l'aboutissement d'une même répartition. »⁵⁵

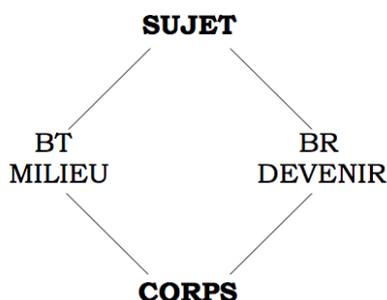
Ce faisant, l'extérieur est constitutif du sujet, du corps et ne lui préexiste pas autrement que comme biotope de l'individu qu'il ne cesse d'être⁵⁶. Le corps ne s'arrête donc pas à la membrane épidermique mais comprend également le milieu.

54. Ce traitement du biotope et du biorythme du vivant végétal dans lequel le mode d'organisation de la reproductivité renvoie pour partie à une sexuation et pour un autre à la simple prolifération ne pouvait prendre un développement ici, mais il serait à faire dans une définition plus complexe et plus précise du concept de nature.

55. GAGNEPAIN Jean, Du vouloir dire, traité d'épistémologie des sciences humaines, T.2 De la personne, de la norme, Paris, Livre et Communication, 1991. Chapitre III, De la Personne, 1 -L'Institution, De la biologie à l'anthropologie, pp. 24-25.

56. C'est dire autrement et peut-être de manière plus systématique ce que M. MERLEAU-PONTY (op.cit., note 68) disait du corps dans son rapport au temps et à l'espace : « [...] Il ne faut pas dire que notre corps est dans l'espace ni d'ailleurs dans le temps. Il habite l'espace et le temps. » p.162 « [...] En tant que j'ai un corps et que j'agis à travers lui dans le monde, l'espace et le temps ne sont pas pour moi une somme de points juxtaposés, pas davantage d'ailleurs une infinité de relations dont ma conscience opérerait la synthèse et où elle impliquerait mon corps ; je ne suis pas dans l'espace et le temps, je ne pense pas l'espace et le temps ; je suis à l'espace et au temps, mon corps s'applique à eux et les embrasse. » p.166

De même, l'intérieur, en tant que biorythme n'est plus un temps qui s'écoule de manière seulement organique, il se fait, par le corps, chronicité.

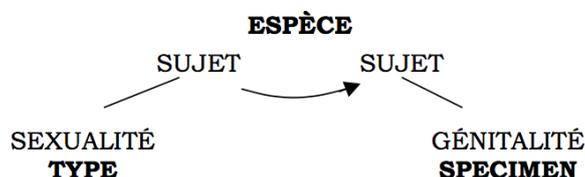


L'émergence au sujet : la reproduction et l'avènement de l'espèce

La reproduction indique que s'instaure entre sujets un certain type de relation, autre que fortuit et co-existant, que J. GAGNEPAIN décrit comme :

« ...cette relation indéfinie et quasi-eschatologique de sujets qui s'enchaînent et dont chacun, tout en agissant pour lui-même, concourt en même temps à l'avènement du type dont il est un échantillon. »⁵⁷

Ce faisant, le sujet émerge à la sexualité et la génitalité, autrement dit s'assume comme type d'une espèce dont il représente dans la relation d'adulte à petit, le spécimen :

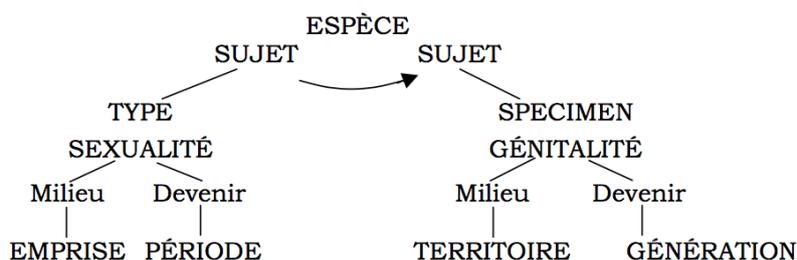


Ainsi, le sujet résulte de l'organisation « animale » de la reproductivité qui lui permet d'assumer un corps sexué dans une relation au congénère et d'assumer une relation à l'évolution de l'espèce dans une relation de l'adulte au petit.

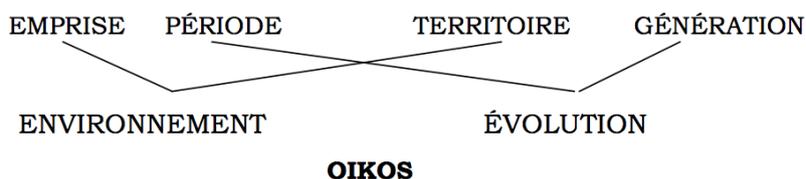
Ainsi, l'émergence au sujet, éminemment animale, réaménage, dans ce cadre, le milieu et le devenir. Il le fait au travers d'une spatialisation et d'une temporalisation, concomitantes, du type et du spécimen par lesquelles le sujet s'organise en espaces et en temps qui concourent à le constituer :

- par la sexualité, l'organisation spécifique (propre à l'espèce en cause) du temps (chronicité) se fait période, celle de l'espace (milieu) se fait emprise ;
- par la génitalité, l'organisation spécifique du temps (chronicité) se fait génération, et celle de l'espace (milieu), territoire :

57. *ibid.* p.28



Ceci permet d'aboutir à une définition de l'environnement et de l'évolution animal, comme modes spécifiques de l'émergence à l'espace et au temps. Environnement et évolution, respectivement, résultent de la prise en compte conjointe de l'emprise et du territoire, et de la prise en compte conjointe de la période et de la génération :



L'environnement et l'évolution sont donc cet « espace » et ce « temps » spécifiques de l'animal qui le définissent précisément comme « Espèce » et déterminent ainsi son cadre de vie, son oïkos.

Terme pour l'animal, phase première pour l'homme.

Cet environnement et cette évolution, cet émergence à l'oïkos, sont en fait, au regard de la reproduction, le résultat indépassable, pour l'animal, de l'organisation de l'espace et du temps dans son accession au statut de sujet ; il s'agit pour lui d'un traitement immédiat et naturel, et qui représente le terme de sa spatialisation et temporalisation en tant que sujet.

Ce qui fait la différence avec l'homme, et c'est là qu'intervient le concept de Médiation, c'est que, si l'homme a bien une dimension animale qui par le biais de la sexualité et de la génitalité le fait émerger au sujet, cette émergence est une phase et non un terme. Autrement dit, le sujet, qui, chez l'animal, est son état final (qui le constitue précisément comme animal), est chez l'homme une première phase qu'anthropologiquement il dépasse pour accéder à la personne, envisagée comme acculturation du sujet.

Du sujet à la personne : l'émergence à l'urbain

Ce processus de dépassement — que l'on peut qualifier de dialectique en ce qu'il se fonde dans une remise en cause de ce qui animalement fonde l'homme en « nature », et l'y oppose par la culture — fait passer du statut de sujet à celui de personne, de l'hominien à l'humanité.

Ce processus, décrit par Jean GAGNEPAIN⁵⁸ — en s'appuyant sur une clinique de la détérioration, notamment des psychoses — se fonde sur une négation des processus constitutifs du sujet. Cette négation, ou analyse ethnique, de l'espèce et du sujet, introduit une coupure dans le règne animal et instaure l'homme comme être de culture. C'est cette acculturation qui fonde la personne comme un des concepts centraux d'une anthropologie renouvelée.

L'analyse ethnique

Par l'analyse ethnique, l'homme s'affranchit donc de sa condition animale d'hominien ; il le fait en réaménageant de manière radicale sa sexualité et sa génitalité, et par voie de conséquence, environnement et évolution. Cette analyse permet de passer du sujet animal à la personne en niant les déterminismes spécifiques. Autrement dit, par l'émergence à la personne, l'homme vise à nier sa détermination zoologique, par voie de conséquence à nier la participation immédiate à l'évolution de l'espèce et l'occupation immédiate de l'environnement de l'espèce. Ainsi, par l'analyse ethnique, il s'abstrait des conditions naturelles de subsistance, c'est-à-dire qu'il émerge à l'absence, à la vacance. Ce faisant, il remet en cause sexualité et génitalité, en instaurant l'arbitraire qui lui confère une singularité qui le détache de la grégarité de l'espèce.

On comprend que dans ce sens l'émergence à la personne soit définitoire dans le même temps de l'autre, par quoi s'acculture la sexualité, et d'autrui, par quoi s'acculture la génitalité ; on comprend également qu'en s'instituant en personne l'homme introduit la possibilité d'une frontière formelle qui lui donne à la fois un statut d'instituant ontologique et d'institué déontologique, c'est-à-dire de classe et de métier⁵⁹.

Dans la rapport à l'autre et la relation à autrui, — à l'égard desquels il ne peut se constituer que par opposition et contraste, en instituant cette frontière, soit dans un rapport de parité, soit dans un rapport de paternité — il se donne le moyen de redéfinir autrement sa spatialité et sa temporalité.

De fait, comme prise de distance par l'analyse ethnique, l'émergence à la personne aboutit à l'éternité et au non-lieu ; l'absence lui est définitoire. Mais c'est aussi ce qui fonde la possibilité de s'instituer comme origine du temps et de l'espace.

58. et déjà anticipé ou repris depuis par certains sociologues : on peut aussi dire que Jean Gagnepain donne une formulation cliniquement attestée des réflexions sociologique de Georg SIMMEL. En ce sens, la théorie de la personne est largement en germe chez ce dernier. (SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1982). Pour les sociologues contemporains, on peut citer André SAUVAGE, (*L'habitant raisonnable, élaboration culturelle de l'espace urbain*, Thèse de Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris VIII, 1988) dont le travail sur les styles et modes d'habité s'inscrivent dans cette réflexion.

59. Ce que SIMMEL exprime fort bien, même s'il en fait d'abord un problème de « dire » et de conscience :

« C'est à l'homme seul qu'il est donné, face à la nature, de lier et de délier, selon ce mode spécial que l'un suppose toujours l'autre. En extrayant deux objets naturels de leur site tranquille pour les dire « séparés », nous les référons déjà l'un à l'autre dans notre conscience, nous les détachons ensemble de ce qui s'intercalait entre eux. Et inversement, nous sentons raccordé ce que nous avons, d'une quelconque manière, commencé par isoler respectivement ; il faut d'abord que les choses soient les unes hors des autres pour être ensuite les unes avec les autres. Il serait absurde, pratiquement et logiquement, de relier ce qui n'était pas séparé, voire ce qui, en un sens, ne reste pas séparé. » (in George SIMMEL, *La tragédie de la culture et autres essais*, Rivages, 1988 (« Brücke und Tür » (1909) in *Das Individuum und die Freiheit*, Wagenbach, Berlin, 1984), p.160.) Autrement dit, l'homme doit établir des frontières — formelles — qu'il vise par ailleurs toujours à abattre.

On retrouve bien la position de KANT qui toutefois, au delà même de la réduction à la représentation, amalgame individu, sujet et personne. L'homme est bien à l'origine du temps et de l'espace, mais en tant qu'homme, il ne les origine pas comme l'animal ; en quelque sorte, il les subvertit en introduisant cette absence qui le définit comme personne⁶⁰. Aussi, l'homme reprend-il toujours autrement l'environnement et l'évolution par rapport auquel il est capable de s'abstraire.

Le réinvestissement politique

Mais pour ce faire, il lui faut, face à l'absence, à l'arbitraire qui l'institue comme personne, réinvestir cette analyse, ce découpage, cette distanciation dans l'existence. Ce qui se fait par le réinvestissement politique par lequel la personne s'assume dans la réalité de son être biologique et animal en lui redonnant un contour non plus gestaltique ou global, mais un contour socialement convenu et toujours en tant que tel provisoire et redéfinissable.

Cette assumption de la personne dans la performance politique qui en fait, en quelque sorte, un sujet de culture, ayant droit de cité, autrement dit un citoyen. Par là, l'environnement et l'évolution se trouvent acculturés, c'est-à-dire à la fois singularisés par l'ethnique et pluralisés par le réinvestissement politique.

L'émergence à l'urbain : habitat et domicile

Cette acculturation permet à l'homme de constituer des limites de temps et d'espace, non plus naturelles comme chez l'animal, mais culturelles, autrement dit toujours révisables.

Ainsi, l'emprise se trouve-t-elle politiquement reprise comme habitat, où il ne s'agit plus de loger mais d'habiter, c'est-à-dire de partager l'espace dans un rapport à l'autre dans une relation de parité ; ici le corps, dès lors de culture, habite et n'est plus logé. De même, le territoire se fait domicile, c'est-à-dire qu'il ne s'agit plus d'occuper mais d'accueillir dans une relation à autrui, dans un rapport d'interdépendance.

L'habitat et le domicile — qui dans leur élaboration ne font pas acception des modalités constructives — sont les modes d'acculturation de l'environnement dont ensemble ils marquent l'appropriation ; c'est cette appropriation par l'homme de l'environnement qui constitue précisément l'émergence à l'urbain⁶¹.

Aussi l'habitat est-il ce mode d'appropriation de l'espace qui se fonde sur un partage du sol en terme d'égalité, sol sur lequel s'organise le noeud social, le nexus. L'habitat se marque dans la connexité, le voisinage, la mutualité, la société. Le domicile est, lui, ce mode d'appropriation de l'espace qui se fonde sur une partition du sol en

60. Il ne s'agit pas d'une abstraction représentative comme chez KANT ou même SIMMEL, mais d'une abstraction constitutive (absence) par laquelle l'homme peut redéfinir à l'infini (arbitraire), sans que la conscience ait ici un rôle en soi, ses frontières de temps et d'espace, alors que l'animal se voit contraint dans les limites qui lui sont spécifiquement données.

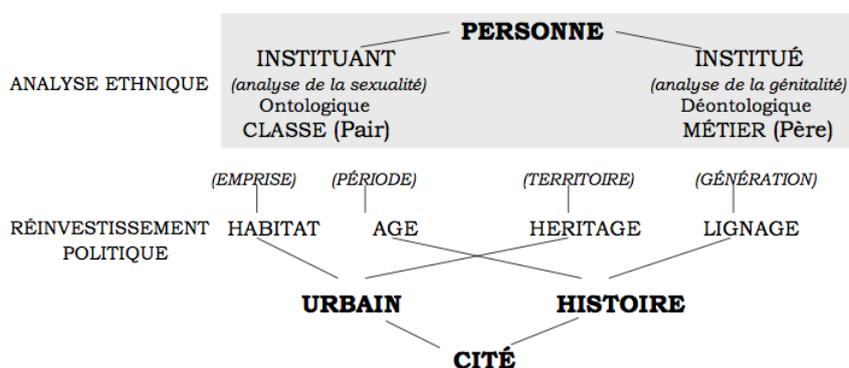
61. On peut se référer ici à ce que dit Emile BENVENISTE (Le vocabulaire des institutions indo-européennes, t.1, Paris, Minuit, 1969) sur l'« hospitalité » et la constitution de la communauté, dans le statut de l'hôte et de l'étranger, où l'hospitalité est « fondée sur l'idée qu'un homme est lié à un autre par l'obligation » (être l'obligé d'autrui) et notamment sous l'institution du xénos qui « indique des relations du même type entre hommes lié par un pacte qui implique des obligations précises s'étendant aussi aux descendants » (p.94).

terme d'équité, sol sur lequel s'organise la réciprocité sociale, le munus, le service. Le domicile se marque dans la proximité, l'héritage, la réciprocité, la communauté.⁶² L'urbain, qui subsume et l'habitat et le domicile, est par conséquent ce mode éminemment humain d'acculturer l'espace, et donc de son appropriation. Et dans sa fondation, il ne fait pas acception du mode historique de son expression, et en ce sens la ville telle que nous l'entendons actuellement n'est qu'un mode possible de l'urbain. Le Bushman dans sa forêt est tout autant urbain que le Breton du 15^{ème} arrondissement qui ne peut pas ne pas y mettre toute la Bretagne !

L'émergence à l'histoire : âge et lignage

Concomitamment, s'acculturent, de même, période et génération, par l'émergence à l'âge qui permet une chronologie en s'affranchissant de l'évolution, et au lignage qui permet une généalogie, en s'affranchissant de la mutation, définissant ainsi une assomption de l'histoire, non plus considérée comme un évolution, mais comme capacité de récapitulation et d'appartenance⁶³.

Par l'urbain, l'homme approprie l'espace humain, par l'histoire, l'homme constitue son appartenance au temps humain, et, conjointement par l'urbain et l'histoire, il s'origine à tout instant dans son droit de cité, dans l'exercice de la citoyenneté. On peut alors schématiser le processus d'acculturation comme suit :



On aura compris que l'émergence à la personne, comme principe anthropologique, ne peut se faire, dans sa phase politique, que par son accession à la citoyenneté, autrement dit par sa participation à l'urbain et à l'histoire.

Exercer son droit de cité, c'est-à-dire son droit à l'urbain et son droit à l'histoire, est un privilège humain mais qui ne se fonde pas sur le type d'activité par lequel concrètement on y accède. Aussi, comprend-on que l'urbain ne peut pas s'opposer au rural, et que si c'est l'urbain qui fait la ville, ce n'est pas la ville qui fait l'urbain. La

62. C'est ici que ce fonde, à notre sens, la différence classique de la sociologie urbaine entre Gesellschaft et Gemeinschaft. Cf. également BENVENISTE (op.cit., note 77, p.96).

63. Chez les anciens Islandais est « homme » celui qui peut récapituler son lignage ; un homme en effet n'avait pas d'existence légale s'il n'était pas capable d'énumérer ses ancêtres et collatéraux sur plusieurs générations, et il ne pouvait hériter d'une terre s'il ne pouvait faire la récapitulation des aïeux qui l'avaient possédée avant lui ; ceci marque bien ce que l'institué doit au « nom du père ». C'est par le lignage que l'homme déontologiquement s'inscrit dans l'histoire. Cf. BOYER, Régis, Moeurs et Psychologie des anciens Islandais, Paris, Éditions du Porte Glaive, 1986.

«citadinité» est un mode conjoncturel d'urbanité au même titre que la «ruralité». Les modes d'usage de l'urbain ne fondent pas l'urbain ; ils n'en sont que la performance toujours conjoncturelle. La dichotomie ville/campagne, dont un grand nombre s'accorde à dire qu'elle n'a plus beaucoup de sens, a correspondu à des modes d'urbanité, de droit de cité, et elle pouvait bien marquer des rapports de dépendance, mais elle ne fondait pas de soi un rapport urbain/rural ; car, ce faisant, on mettait sur le même pied le processus et son résultat. En effet, l'usage se définit par rapport à des modes d'urbanité qui trouvent leur fondement dans la capacité spécifiquement humaine d'accéder à l'urbain, c'est-à-dire à l'acculturation de l'environnement ; environnement, qu'en tant que sujet il ne cesse d'occuper ; mais c'est précisément par l'accès à l'urbain que l'homme transforme l'occupation en usage.

Bien entendu, ce qui est présenté ici n'est qu'une esquisse qui devra être développée, notamment au regard de la production technique de l'urbain en architecture ; c'est dans ce cadre que la notion de patrimoine pourra prendre son sens, et celle qu'on lui associe souvent de « monument ». Parallèlement, il conviendra de s'interroger sur la pertinence de notre réflexion en approfondissant les «retombées» conceptuelles de ce ré-examen du statut de l'espace et du temps sur les autres modalités constitutives du vivant, à savoir, la sensibilité, la motilité et l'affectivité. C'est ce à quoi nous allons nous attacher désormais.

laa

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa>

© Les Pages du laa
ISSN : 2593-2411